

EuroMed Droits
Réseau euro-méditerranéen des droits
humains
N° d'immatriculation au registre central
des entreprises : 25 15 54 67

Vestergade 16, 2
DK-1456 Copenhague K

Rapport annuel 2017

Sommaire

	<u>Page</u>
Renseignements concernant l'Association	1
Déclaration du Comité exécutif et du Directeur exécutif sur le rapport annuel	2
Commentaire du Comité exécutif et du Directeur exécutif	5
Commentaire du Comité exécutif et du Directeur exécutif (suite)	6
Méthodes comptables	8
Compte de résultat 2017	10
Bilan au 31.12.2017	13
Notes	14

Renseignements concernant l'Association

Association

EuroMed Droits – Réseau euro-méditerranéen des droits humains
Vestergade 16, 2.
DK-1456 Copenhague K
Danemark

N° d'immatriculation au registre central des entreprises : 25 15 54 67
Enregistrée à : Copenhague
Année de création : 1997

Téléphone : +45 32 64 17 00
Fax : +45 32 64 17 01
Internet : www.euromedrights.net

Comité exécutif

Michel Tubiana, Président (France)
Nabia Haddouche, Vice-Présidente (Maroc)
Moataz El Fegiery, Trésorier (Égypte)
Anitta Kynsilehto (Finlande)
Catherine Teule (France)
Isaías Barreñada (Espagne)
Raffaella Bolini (Italie)
Søs Nissen (Danemark)
Messaoud Romdhani (Tunisie)
Wadih Al-Asmar (Liban)
Hamdi Shaqqura (Palestine)
Osman Isci (Turquie)

Le Directeur exécutif

Marc Schade-Poulsen

Commissaire aux comptes

Deloitte Statsautoriseret Revisionspartnerselskab

Le rapport annuel a été présenté et approuvé lors de la réunion du Comité exécutif du 13 juin 2018.

Déclaration du Comité exécutif et du Directeur exécutif sur le rapport annuel

Le Comité exécutif et le Directeur exécutif ont ce jour examiné et approuvé le rapport annuel d'EuroMed Droits – Réseau euro-méditerranéen des droits humains pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Le rapport annuel est présenté conformément à la législation comptable du Danemark relative aux entreprises de classe A, en tenant compte du contexte spécifique de l'Association.

Nous considérons que les états financiers offrent une image fidèle et sincère de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2016 et des résultats de ses opérations pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Nous considérons que le commentaire du Comité exécutif et du Directeur exécutif fournit une image fidèle de la situation et des conditions présentées dans le présent document.

Copenhague, 13 juin 2018

Le Directeur exécutif

Marc Schade-Poulsen

Comité exécutif

Michel Tubiana
Président

Nabia Haddouche
Vice-Présidente

Moataz El Fegiery
Trésorier

Anitta Kynsilehto

Catherine Teule

Isaías Barreñada

Raffaella Bolini

Søs Nissen

Messaoud Romdhani

Wadih Al-Asmar

Hamdi Shaqqura

Osman Isci

Rapport du commissaire aux comptes indépendant

À l'intention du Comité exécutif d'EuroMed Droits – Réseau euro-méditerranéen des droits humains

Avis

Nous avons vérifié les états financiers d'EuroMed Droits - Réseau euro-méditerranéen des droits humains pour l'année comptable allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, constitués des méthodes comptables, du compte de résultat, du bilan et de notes. Ceux-ci ont été établis conformément aux normes comptables généralement reconnues, décrites dans le Résumé des principales conventions comptables.

Nous considérons que les états financiers offrent une image fidèle et sincère de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2017 et des résultats de ses opérations pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, conformément aux normes comptables généralement reconnues, décrites dans le Résumé des principales conventions comptables.

Motivation de l'avis

L'audit a été mené conformément aux normes internationales de l'audit et aux conditions supplémentaires de la réglementation des audits du Danemark. Notre responsabilité quant à l'application de ces normes et réglementations est détaillée dans le chapitre du rapport d'audit intitulé « Responsabilité du commissaire aux comptes dans la vérification des états financiers ». Nous sommes indépendants d'EuroMed Droits conformément au Code de déontologie à l'usage des comptables professionnels, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (code de l'IESBA), ainsi qu'aux conditions supplémentaires de la réglementation des audits au Danemark, et nous avons rempli l'ensemble de nos responsabilités éthiques conformément à ces principes. Nous pensons que les preuves d'audit que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour motiver notre avis.

Responsabilités du Comité exécutif et du Directeur exécutif relatives aux états financiers

Le Comité exécutif et le Directeur exécutif sont responsables de l'établissement d'états financiers qui donnent une image fidèle et sincère de la situation, conformément aux normes comptables généralement reconnues, décrites dans le Résumé des principales conventions comptables, et des contrôles internes qu'ils estiment nécessaires à la préparation d'états financiers dépourvus d'anomalies significatives, intentionnelles ou non.

Dans la préparation des états financiers, le Comité exécutif et le Directeur exécutif ont la responsabilité d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son activité et de révéler toute information significative relative à la viabilité de l'activité. Ils doivent également s'appuyer sur le principe de « continuité d'activité » dans l'établissement des états financiers, à moins qu'ils n'envisagent une liquidation du Réseau ou un arrêt de l'activité, ou n'aient d'autre alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives aux états financiers

Notre but est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, dans leur ensemble, ne présentent pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non, et de fournir un rapport d'audit comportant un avis. L'assurance raisonnable correspond à un haut niveau de confiance, mais ne peut constituer la garantie qu'un audit mené selon les règles de l'art permettra de systématiquement détecter les anomalies éventuelles. Les anomalies peuvent être d'origine frauduleuse ou involontaire et sont considérées comme significatives si, prises isolément ou de façon agrégée, elles sont susceptibles d'impacter les décisions économiques prises sur la base des états financiers.

Tel que prévu dans un audit mené selon les normes internationales de la profession et aux conditions supplémentaires de la réglementation des audits au Danemark, nous exerçons un jugement critique et faisons preuve de scepticisme professionnel tout au long de l'audit. Notre mission consiste également à :

- Identifier et évaluer le risque d'anomalies dans les états financiers, que celles-ci soient intentionnelles ou non, concevoir et mettre en œuvre une procédure d'audit adaptée à ces risques et obtenir des preuves d'audit qui soient suffisantes et appropriées pour fonder notre avis. Le risque de ne pas détecter une anomalie frauduleuse est plus fort que celui de ne pas détecter une anomalie involontaire, dans la mesure où la fraude peut être combinée à de la collusion, des falsifications, des omissions volontaires, des fausses déclarations ou encore au contournement du contrôle interne.
- Acquérir une compréhension du contrôle interne pertinente, afin de concevoir une procédure d'audit appropriée aux circonstances, mais non dans le but d'évaluer l'efficacité du contrôle interne de l'Association.
- Évaluer la pertinence des méthodes comptables ainsi que la vraisemblance des estimations comptables et de la diffusion qui en est faite par le Comité exécutif et le Directeur exécutif.
- Déterminer si le principe de continuité d'activité a été pris en compte de façon appropriée par le Comité exécutif et le Directeur exécutif dans la préparation des états financiers et si, sur la base des preuves d'audit collectées, il existe une incertitude importante, liée aux événements ou aux circonstances, qui pourrait mettre en doute la capacité de l'Association à poursuivre son activité. Si nous arrivons à la conclusion qu'une telle incertitude existe, nous sommes tenus de pointer les informations concernées dans le rapport d'audit ou bien, si les informations se révèlent insuffisantes, de modifier notre avis. Nos conclusions sont basées sur les preuves d'audit collectées jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des événements ou circonstances futures peuvent provoquer l'arrêt de l'activité de l'Association.
- Évaluer la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, ainsi que les informations délivrées dans les notes, et déterminer si les états financiers sont présentés de façon à donner une vision fidèle et sincère des opérations et événements sous-jacents.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance, entre autres, sur les objectifs et le calendrier de l'audit ainsi que sur les principaux constats d'audit, incluant les éventuelles défaillances du contrôle interne que nous pourrions identifier dans le cadre de l'audit.

Déclaration sur le commentaire du Comité exécutif et du Directeur exécutif

Le Comité exécutif et le Directeur exécutif sont responsables de leur commentaire.

Notre avis sur les états financiers ne couvre pas le commentaire du Comité exécutif et du Directeur exécutif et nous ne formulons aucune conclusion sur le niveau d'assurance de celui-ci.

En lien avec notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à prendre connaissance du commentaire du Comité exécutif et du Directeur exécutif et, ce faisant, à évaluer si celui-ci est significativement incohérent avec les états financiers ou avec ce que nous avons appris au travers de l'audit ou s'il présente par ailleurs des inexactitudes importantes.

Par ailleurs, il est de notre responsabilité d'établir si le commentaire du Comité exécutif et du Directeur exécutif fournit les informations requises par les principes comptables généralement reconnus.

Sur la base du travail que nous avons mené, nous pouvons conclure que le commentaire du Comité exécutif et du Directeur exécutif est en cohérence avec les états financiers et qu'il a été préparé selon les principes comptables généralement reconnus. Nous n'avons pas identifié d'anomalies significatives dans le commentaire du Comité exécutif et du Directeur exécutif.

Copenhague, 13/06/2018

Deloitte

Statsautoriseret Revisionspartnerselskab

N° d'enregistrement 33 96 35 56

Christian Dalmose Pedersen, Expert-comptable agréé

Commentaire du Comité exécutif et du Directeur exécutif

De l'avis du Comité exécutif et du Directeur exécutif, toutes les informations fournies pour l'évaluation de la situation financière de l'Association, des résultats de l'année et de l'évolution financière apparaissent dans les états financiers et dans ce rapport.

Activité principale

L'activité de l'Association consiste à protéger et promouvoir les droits humains dans la région euro-méditerranéenne. Pour une plus ample description des activités, se reporter au Rapport d'activité annuel d'EuroMed Droits 2017, qui peut être obtenu au bureau de Copenhague.

L'objet de l'Association n'est pas de générer de bénéfices ni d'accumuler davantage de fonds propres.

L'objectif de l'Association est de conduire une exploitation équilibrée et de remplir ses obligations en fonction des subventions reçues.

Évolution financière et activités en 2017

Le déficit mineur de cette année est plus important que prévu et principalement dû à des pertes de change et aux coûts liés à la restructuration du département de l'administration, des finances et des ressources humaines. L'évolution financière correspond aux prévisions de l'année précédente.

Près de 90 % des charges totales sont en relation directe avec les activités visant à promouvoir et renforcer les droits humains et la réforme démocratique, dans le cadre du mandat régional de l'Association, par le biais du travail en réseau et de la coopération avec la société civile. Les charges administratives représentent 10,5 % des dépenses totales, soit 1,8 % de plus qu'en 2016. Ce montant inclut le loyer des bureaux, l'audit et les amortissements.

Au vu des budgets préparés pour les années à venir et des informations sur les subventions annoncées, que celles-ci soient générales ou relatives à des projets spécifiques, le Comité exécutif et le Directeur exécutif sont d'avis que l'Association dispose de suffisamment de fonds pour mettre en œuvre ses activités dans l'année à venir.

Personnel des bureaux d'EuroMed Droits

Employés d'EuroMed Droits (sans compter les stagiaires)

au 31.12.2016

Total : 31

Copenhague : 8

Bruxelles : 9

Paris : 5

Tunis : 9

Employés d'EuroMed Droits (sans compter les stagiaires)

au 31.12.2017

Total : 34

Copenhague : 8

Bruxelles : 13

Paris : 3

Tunis : 10

Commentaire du Comité exécutif et du Directeur exécutif (suite)

Effacité, productivité et fonds propres

Le rapport d'activité annuel montre qu'EuroMed Droits a rempli ses engagements vis-à-vis des donateurs, en matière de délivrables, avec un taux élevé de conformité. L'efficacité et la productivité ont été assurées, entre autres, en organisant les réunions conformément aux exigences des principaux donateurs concernant les indemnités journalières, l'hébergement et les frais de transport les plus bas possible ; et par l'application de niveaux de salaire correspondant aux conventions syndicales signées avec les organismes publics.

Les fonds propres actuels sont à un niveau qui correspond au fait qu'EuroMed Droits est une organisation à but non lucratif dont les revenus principaux proviennent des contribuables par le biais de subventions gouvernementales et intergouvernementales.

L'objectif d'EuroMed Droits est d'augmenter ses fonds propres quand l'opportunité se présentera. Entre-temps, l'objectif est d'équilibrer les produits et les charges et de viser un solde nul.

KPMG a réalisé un audit du système d'EuroMed Droits en 2017, à la demande de SIDA, qui a démontré que les procédures administratives, financières et décisionnelles étaient adéquates. Dans son évaluation indépendante des travaux d'EuroMed Droits, réalisée à la demande de SIDA, NIRAS a félicité EuroMed Droits pour son travail pertinent et percutant, tout en lui recommandant de renforcer son système de suivi et d'évaluation.

Développement attendu

En 2017, l'Association a signé des contrats avec le ministère danois des Affaires étrangères (par l'intermédiaire du Consortium danois pour les droits humains et le dialogue) et avec SIDA qui couvriront plusieurs années jusqu'en 2022. L'Association prévoit également de continuer à être un partenaire opérationnel de l'Open Society Foundation dans les années à venir. EuroMed Droits a également signé un nouveau contrat avec l'Union européenne ciblant l'Égypte et couvrant 2017 et 2018. De plus, EuroMed Droits a signé un nouveau contrat avec le ministère norvégien des Affaires étrangères doublant la subvention annuelle, pour 2017 et 2018. EuroMed Droits a, par ailleurs, signé un contrat important avec l'UE en tant que demandeur principal d'une plateforme régionale pour la société civile, dont l'objectif est de renforcer le dialogue avec l'UE.

Le niveau d'activité en 2018 devrait augmenter par rapport à celui de 2017 grâce à ces contrats.

En raison de la baisse d'activité et de revenus en 2017, et d'exigences en matière d'efficacité, EuroMed Droits a pris des mesures pour restructurer le département de l'administration, des finances et des ressources humaines et a annoncé la fermeture du bureau de Paris au plus tard en juin 2019.

Actions en justice

Tel que mentionné dans la Note 1, EuroMed Droits a remporté une action en justice contre un fournisseur avec lequel un contrat de location d'un photocopieur avait été passé en 2013. L'affaire a démarré en 2013 et après deux recours, elle a finalement été portée devant la Cour Suprême en 2017, qui a rendu un jugement irrévocable en faveur d'EuroMed Droits. Une indemnité d'un montant de 558 945 DKK (75 237 €) a été obtenue. La somme a été versée en mai 2017 et intégrée dans les produits de 2017.

Commentaire du Comité exécutif et du Directeur exécutif (suite)

En 2017, il a été décidé de fermer le bureau de Paris d'ici fin juin 2019. Suite à la réduction du personnel de Paris intervenue 2017 pour raisons économiques, un ancien employé licencié a intenté une action en justice auprès du Conseil de prud'hommes afin d'obtenir une indemnisation. Les négociations sont en cours et devraient prendre fin en 2019. L'issue de cette action en justice est pour l'instant inconnue. Nous estimons cependant que le versement de l'indemnisation à l'employé licencié ne devrait pas dépasser 25 000 €, frais de procédure inclus. Ce montant prévisionnel a été comptabilisé en provision en 2017.

Événements intervenus après la clôture du bilan

Aucun autre événement pouvant avoir une incidence sur l'évaluation du rapport annuel n'est intervenu après la clôture du bilan.

Méthodes comptables

Base de l'établissement du rapport

Ce rapport annuel a été préparé conformément à la législation comptable du Danemark relative aux entreprises de classe B, en tenant compte du contexte spécifique de l'Association.

À part les modifications dans la présentation des subventions des donateurs et des contributions pré-payées, les méthodes comptables n'ont pas changé par rapport à l'année dernière.

Conversion des devises étrangères

Lors de la comptabilisation initiale, les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change du jour de la transaction. Créances, dettes et autres éléments monétaires en devise étrangère non réglés à la date du bilan sont convertis au taux de change à la date du bilan. Les différences entre le taux de change à la date de la transaction et celui en vigueur à la date de paiement ou le taux à la date du bilan sont inscrites dans le compte de résultat comme produit financier ou charge financière.

Le rapport annuel est présenté en EUR sur la base d'un taux de change de 7,45 DKK

Une partie des comptes en devises de l'organisation est en USD, en TND en NOK, en SEK et en DKK. L'Association n'a pas de dispositif de couverture des risques de change pour ces comptes, ce qui signifie que les comptes sont soumis à des risques de change.

Identification et évaluation

Les états financiers ont été établis selon la méthode des coûts historiques.

Les recettes sont enregistrées au fur et à mesure que les subventions sont reçues et utilisées pour les projets auxquels elles sont destinées. De plus, les ajustements monétaires de l'actif financier et du passif, mesurés à leur juste valeur, ou coûts amortis, sont comptabilisés. En outre, toutes les dépenses engagées pour obtenir les gains annuels sont déclarées dans le compte de résultat.

Les actifs sont déclarés dans le bilan lorsqu'il est probable que de futurs bénéfices économiques vont rentrer pour l'Association, et que la valeur des actifs peut être mesurée de façon fiable.

Le passif est déclaré dans le bilan lorsqu'il est probable que de futurs bénéfices économiques vont sortir de l'Association, et que la valeur du passif peut être mesurée de façon fiable.

Actif et passif sont mesurés au prix coûtant.

Compte du résultat et bilan

Les produits sont comptabilisés en fonction du taux d'avancement des projets.

Les charges payées avant réception des subventions attendues sont capitalisées. Produits et charges sont comptabilisés à la date de réception des engagements de subvention et pour la période de référence de la subvention. Inventaire et équipement sont évalués à leur coût diminué de l'amortissement cumulé.

Le coût comprend le prix d'achat, les coûts directement imputables à l'achat et la préparation de l'actif jusqu'au moment où l'actif est prêt à être mis en exploitation.

Méthodes comptables (suite)

La base de l'amortissement est le coût. L'amortissement linéaire se fait sur la base de la durée de vie utile des actifs estimée comme suit :

Ordinateurs et autre matériel : 3 ans

Les débiteurs sont évalués en fonction d'une évaluation individuelle de leur solvabilité.

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Compte de résultat 2017

	Notes	2017 EUR		2016 EUR	
Subventions inscrites au produit	3	2 925 424	97,3 %	3 309 494	99,8 %
Cotisations des membres		7 030	0,2 %	5 430	0,2 %
Autres revenus	4	75 376	2,5 %	0	0 %
Produit total d'exploitation		3 007 830	100 %	3 314 924	100 %

Activités et salaires par approches thématiques et par pays et autres activités

	Notes	2017 EUR		2016 EUR	
APPROCHES THÉMATIQUES		507 698	16,8 %	515 475	15,6 %
Rétrécissement de l'espace/Liberté d'association		108 632	3,6 %	117 437	3,6 %
Activité		34 156		41 245	
Personnel de l'activité		57 696		59 232	
Personnel technique		16 780		16 960	
Égalité des genres et droits des femmes		217 958	7,2 %	194 398	5,9 %
Activité		98 733		70 151	
Personnel de l'activité		92 363		92 380	
Personnel technique		26 862		31 867	
Droits des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile		181 108	6,0 %	113 878	3,4 %
Activité		93 255		29 962	
Personnel de l'activité		68 059		68 575	
Personnel technique		19 794		15 340	
Droits économiques et sociaux		0	0,0 %	89 762	2,7%
Activité		0		62 830	
Personnel de l'activité		0		4 765	
Personnel technique		0		22 167	

Compte de résultat 2017

Notes	2017		2016	
	EUR		EUR	
APPROCHE PAR PAYS	1 369 213	45,2 %	1 772 505	53,4 %
Tunisie	475 869	15,7 %	483 096	14,6 %
Activité	217 169		184 082	
Personnel de l'activité	200 413		150 883	
Personnel technique	58 287		148 130	
Algérie	73 367	2,4 %	116 861	3,5 %
Activité	15 190		40 060	
Personnel de l'activité	45 069		62 667	
Personnel technique	13 108		14 134	
Syrie	194 094	6,4 %	508 230	15,3 %
Activité	95 875		219 929	
Personnel de l'activité	76 089		210 706	
Personnel technique	22 130		77 595	
Égypte	396 890	13,1 %	457 528	13,8 %
Activité	101 629		167 373	
Personnel de l'activité	228 736		205 212	
Personnel technique	66 525		84 943	
Palestine, Israël et les Palestiniens	190 493	6,3 %	203 757	13,6.1 %
Activité	60 351		68 878	
Personnel de l'activité	100 820		110 578	
Personnel technique	29 322		24 301	
Maroc	35 949	1,2 %	0	0 %
Activité	24 473		0	
Personnel de l'activité	8 890		0	
Personnel technique	2 586		0	
Autres pays	2 551	0,1 %	3 033	0,1 %
Activité	2 551		2 123	
Personnel de l'activité	0		161	
Personnel technique	0		748	
AUTRES ACTIVITÉS	835 053	27,5 %	741 880	22,3 %
Plaidoyer et formation	242 375	8,0 %	194 487	5,9 %
Activité	10 475		17 798	
Personnel de l'activité	179 651		159 710	
Personnel technique	52 249		16 979	
Communication	283 041	9,3 %	219 270	6,6 %
Activité	30 661		32 460	
Personnel de l'activité	195 516		170 164	
Personnel technique	56 864		16 646	
Membres et partenariats	792	0,0 %	1 637	0,0 %
Activité	792		1 146	
Personnel de l'activité	0		87	
Personnel technique	0		404	

Compte de résultat 2017

Notes	2017 EUR		2016 EUR	
Instances de décision	126 121	4,2 %	166 696	5,0 %
Activité	54 372		84 280	
Personnel de l'activité	55 583		6 392	
Personnel technique	16 166		76 024	
Collecte de fonds	93 396	3,1 %	71 758	2,2 %
Activité	2 147		6 814	
Personnel de l'activité	70 690		62 540	
Personnel technique	20 559		2 404	
Ressources humaines	89 328	2,9 %	88 032	2,6 %
Activité	33 497		1 585	
Personnel de l'activité	43 251		120	
Personnel technique	12 580		86 327	
Total activités et salaires	2 711 964	89,5 %	3 029 859	91,3 %
Activité	875 326		1 030 715	
Personnel de l'activité	1 422 826		1 364 172	
Personnel technique	413 812		634 972	
Administration	319 203	10,5 %	288 779	8,7 %
Audit	14 593		30 236	
Loyer des bureaux de Copenhague	53 161		33 959	
Loyer des autres bureaux, etc.	62 170		46 268	
Amortissements	2 042	5	12 681	
Autres frais administratifs	187 237	6	165 635	
Total des dépenses	3 031 167	100,0 %	3 318 638	100,0 %
Bénéfices avant éléments financiers et produits et charges extraordinaires	23 337		-3 714	
Produits/charges financiers				
Produits/charges financiers	-25 177	7	-23 004	
Bénéfices de l'année	-48 514		-26 718	
Répartition proposée du profit				
Profit retenu	-48 514		-26 718	
	-48 514		-26 718	

Bilan au 31.12.2017

	Notes	2017 EUR	2016 EUR
Ordinateurs et autre matériel	5	0	2 042
Propriétés, inventaire et équipement		0	2 042
Actif immobilisé		0	2 042
Subventions de bailleurs de fonds et autres débiteurs	8	187 611	212 553
Dépôts		69 493	48 898
Comptes clients		257 104	261 451
Disponibilités bancaires et caisse	9	2 651 657	1 590 663
Disponibilités		2 651 657	1 590 663
Actif actuel		2 908 761	1 852 114
Total de l'actif		2 908 761	1 854 156

	Notes	2017 EUR	2016 EUR
Fonds propres en début d'année		53 951	80 669
Correction bilan d'ouverture		0	0
Bénéfice à reporter		-48 514	-26 718
Fonds propres		5 437	53 951
Contributions prépayées et subventions échues	10	2 629 915	1 413 998
Provisions		25 000	0
Fournisseurs et autres passifs	11	248 409	386 207
Dette à court terme		2 903 324	1 800 205
Passif total		2 908 761	1 854 156
Fonds propres et passif		2 908 761	1 854 156

Notes

1. Plainte contre un fournisseur

En 2012, EuroMed Droits a signé un contrat de crédit-bail pour une photocopieuse. En 2013, EuroMed Droits a déposé une plainte en justice contre son prestataire car ses dirigeants étaient d'avis que le prestataire, pas le biais d'informations frauduleuses, trompeuses et opaques, avait incité EuroMed Droits à signer un contrat dans lequel il existe une disparité importante entre la valeur de l'équipement loué et l'engagement financier pris par EuroMed Droits. Toutefois, le tribunal de première instance en 2014 et la Cour d'appel du Danemark de l'Est en 2015 ont rejeté la requête. EuroMed Droits a obtenu l'autorisation de faire appel auprès de la Cour Suprême et a remporté le procès en mai 2017 et obtenu un dédommagement s'élevant à 558 945 DKK net (75 237 €). Le verdict est irrévocable et il ne peut être fait appel de cette décision. EuroMed Droits a reçu la somme le 15 mai 2017. Elle a été enregistrée dans les produits 2017. Toutes les obligations financières relatives à ce procès ont été imputées sur l'exercice 2016 et aucun risque financier ne pèse sur les exercices futurs.

2. Passif éventuel

EuroMed Droits a signé des baux de location à Copenhague, Bruxelles, Paris et Tunis. Tous ont un préavis remboursable allant de 3 à 30 mois, équivalant à un passif potentiel d'environ 114 574 EUR.

Notes	2017	2016
	EUR	EUR
3. Autres revenus		
Procès gagné contre un fournisseur	75 237	0
Autres revenus	139	0
	75 376	0
4. Subventions inscrites au produit		
Commission européenne, financement par pays, Subvention IEDDH/2016/380923	312 266	307 232
Commission européenne, Subvention Tunisie NEAR TS 2015-370-053	153 436	143 788
Commission européenne Syrie – Subvention NEAR - TS/2015/563-374	88 401	442 933
SIDA, 2014-2016, financement de base et des activités, Subvention n° 52030224	687 629	585 008
Danemark – ministère des Affaires étrangères 2014-2016, financement de base et des activités, Subvention 104-Arabiske Lande, 6-17	0	721 075
Danemark – ministère des Affaires étrangères, Subvention de transition 2016 - 6906	209 150	0
Danemark – ministère des Affaires étrangères, DAPP droits humains 2017 - 22271	683 530	0
Fonds Sigrid Rausing Trust	117 432	102 254
Norvège – ministère des Affaires étrangères, Afrique du Nord, MEV-17/006, 2017-2018	430 455	0
Norvège – ministère des Affaires étrangères, financement par pays, Subvention IEDDH/14/003	0	218 217
Norvège – ministère des Affaires étrangères, Tunisie, Algérie, Subvention MEU 14/0049	0	54 104
Église de Suède – Subvention COS 339	52 657	52 534
Swedish Postcode Foundation	106 259	80 120
Open Society Institute	38 353	506 126
Open Society Institute, Syrie 2017-2018	20 443	0
British Council - Jamaity (Subvention Délégation UE Tunisie IEVP/2014/345-012)	0	17 831
Fondation Heinrich Böll, Soutien à la société civile pour les libertés individuelles, Tunisie – Ref. 1237007	15 842	0
Symposium – financement réservé	0	7 310
Fondation Ford – Subvention 0145-1813	0	58 443
CCFD – cofinancement Fondation Ford MEA suisse 2017-2018, Contrat n° 81052932	17 196	0
Kulturstyrelsen 2017 – financement activité Agencia Espanola de Cooperacion Internacional – Subventions Justice et Genre, 2008-2010	8 327	1 653
Remboursement aux bailleurs de fonds concernant l'exercice précédent	-15 953	0
	2 925 424	3 309 494

Notes	2017	2016
	EUR	EUR
5. Actif immobilisé		
Coût au 01.01.2017	64 387	64 387
Ajouts	0	0
Cessions	0	0
Coût au 31.12.2017	64 387	64 387
Amortissement au 01.01.2017	-62 343	-49 662
Amortissement pour l'année	-2 042	-12 681
Amortissement au 31.12.2017	-64 387	-62 343
Report au 31.12.2017	0	2 042
	2017	2016
	EUR	EUR
6. Autres frais administratifs		
Achat de mobilier	4 756	322
Achat de matériel informatique	12 503	126
Fournitures de bureau et divers	32 706	39 157
Fournitures informatiques	2 522	1 986
Communication	21 620	2 663
Assurance	10 297	10 945
Commissions bancaires et de change	0	1 498
Web/Internet	8 936	11 382
Assistance informatique	45 974	37 601
Développement du personnel	904	1 796
Cotisations cartes de crédit	0	237
Service extérieur d'établissement des paies, BXL	13 479	14 170
Service extérieur d'établissement des paies, Paris	1 967	2 736
Service extérieur d'établissement des paies, CPH	1 052	1 210
Assistance juridique	4 350	7 581
Entretien et réparations	26 171	28 795
Divers	0	3 428
	187 237	165 635
7. Produits/charges financiers		
Produits/frais d'intérêt, banques	-664	-296
Ajustements monétaires et frais bancaires	-24 513	-22 708
	-25 177	-23 004

Notes

	2017	2016
	EUR	EUR
8. Subventions de bailleurs de fonds et autres débiteurs		
Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits humains	0	11 392
Commission européenne, Syrie, Subvention NEAR-TS/2015/363-374	133 414	184 491
Open Society Institute, Syrie 2017/2018	20 443	560
Symposium – financement réservé	677	7 577
Autres	33 077	8 534
	187 611	212 553

	2017	2016
	EUR	EUR
9. Disponibilités bancaires et caisse		
Jyske Bank A/S, 7851 1128866 DKK	21 546	15 461
Jyske Bank A/S, 7851 1116283	1 090 935	937
Jyske Bank A/S, 7851 1200624 DKK	-1 763	1 874
Jyske Bank A/S, 7851 1126720	127 589	33 002
Jyske Bank A/S, 7851 1241909 DKK	47 413	47 808
Jyske Bank A/S, 7851 1217651	1 112 018	1 197 824
Jyske Bank A/S, 5078 100909-2	119 915	118 275
Jyske Bank A/S, 5078 1013870	8 958	9 355
Jyske Bank A/S 7851 1153625 USD	22 253	22 867
Jyske Bank A/S 5078 0001140889 DKK	3 056	2 083
Jyske Bank A/S, 5078 106235-6 DKK	1 480	80
Juske Bank A/S 5078-1201376 NOK	18	0
Dexia Banque, 3746684 et 5064445	14 927	57 594
Crédit Paris 41020013019	30 438	22 540
TNDBank 940091 TND	1 039	5 245
AlhibankAmman 107663 JOD	2 323	2 515
TNDbank 58106 TND	17 596	49 633
TND,Symp,Bank 92014 TND	6 477	897
BMCE Bank, Rabat 1211078 MAD	21 136	0
Petite caisse	4 303	2 673
	2 651 657	1 590 663

Notes	2017 EUR	2016 EUR
10. Contributions prépayées et subventions échues		
SIDA, 2018, financement de base et des activités, Subvention n° 11111	1 008 319	587 655
Commission européenne, financement par pays, Subvention IEDDH/2016-380923	19 102	665 768
Commission européenne, soutien pays, Subvention IEDDH/2014/346-622	0	676
Commission européenne, Syrie, Subvention NEAR-TS/2015/363-374	82 050	0
Sigrid Rausing Trust Danemark – ministère des Affaires étrangères, DDAP droits humains, 2017-22271	112 684	117 432
MEA Norvège – MEU – 17/006, 2017-2018	82 640	0
MEA Suisse 2017-2018, contrat n° 81052932	70 770	0
Hub régional UE 2018-2020, ENI 2017/2020-390881	68 260	0
UE Turquie 2018-19, NEAR – 75-2017-391335	957 338	0
Heinrich Böll Stiftung, 2017/123707	132 796	0
Swedish Postcode Foundation	1 005	0
Commission européenne, Subvention Tunisie I EVP-2013-329372	21 149	23 916
Autres	0	18 551
	<u>73 802</u>	
	<u>2 629 915</u>	<u>1 413 998</u>
	2017	2016
11. Fournisseurs et autres passifs	EUR	EUR
Impôt sur le revenu et charges sociales à payer	6 322	953
Provision pour congés payés	143 743	160 095
Dépôts reçus	6 240	6 674
Audit et assistance	3 375	27 500
Charges sociales France	30 444	92 052
Imprimeur Bruxelles	0	23 253
Traducteur	20 313	23 113
Autres	37 972	52 564
	<u>37 972</u>	<u>52 564</u>
	<u>248 409</u>	<u>386 207</u>